

Relations commerciales avec Cuba :

Les libéraux rendent difficile le commerce avec Cuba

Ottawa, le 23 juin 2021 – Le porte-parole du Bloc Québécois en matière d’Affaires étrangères, Stéphane Bergeron, s’est joint à son collègue porte-parole en matière de Commerce international, Simon-Pierre Savard-Tremblay, pour dénoncer la position équivoque du gouvernement Trudeau quant à l’application de l’embargo américain contre Cuba, après que les libéraux, le ministre des Affaires étrangères lui-même en tête, aient refusé une deuxième fois leur consentement à l’adoption d’une motion visant à réaffirmer le fait que cet embargo ne s’applique pas aux entreprises canadiennes et québécoises.

La présidente et membre fondatrice de la Chambre de commerce et d’industrie Canada-Cuba (CCICC), Mme Nancy Lussier, s’est dite extrêmement préoccupée par le fait qu’une douzaine d’entreprises canadiennes et québécoises exportant des marchandises à Cuba seraient aux prises avec une multiplication de tatillonneries administratives de la part d’institutions fédérales compliquant considérablement leurs opérations. Cela donne à penser que la politique commerciale du Canada vis-à-vis de Cuba est de plus en plus alignée avec celle des États-Unis.

Pourtant, le Canada prétend toujours défendre les entreprises canadiennes et québécoises contre l’application de l’embargo américain. C’est du moins ce qu’affirmait nulle autre que la vice-première ministre fédérale, en mai 2019: « le Canada a mis en place des mesures en vertu de sa Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères, qui vise à protéger les Canadiens, les entreprises canadiennes et les personnes qu’elles emploient ».

« Cette déclaration apparaît complètement déphasée par rapport à la réalité, puisque les entreprises canadiennes et québécoises doivent manifestement composer avec des contraintes extraterritoriales que des institutions fédérales semblent avoir internalisées. Le Canada a modifié, en 1997, sa Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères pour réitérer sa liberté de commercer nonobstant les embargos votés par les États-Unis, mais il prouve dans les faits que la rigueur n’est pas au rendez-vous », a dénoncé M. Savard-Tremblay.

Réagissant à ces inquiétudes, le Bloc Québécois a tenté, deux fois plutôt qu’une, de faire adopter par la Chambre des communes une motion visant à défendre la souveraineté économique du Canada, mais les libéraux s’y sont chaque fois opposés. La deuxième fois, ce n’est nul autre que le ministre des Affaires étrangères qui a refusé son consentement à l’adoption de cette motion, ainsi libellée: « *Que la Chambre des communes reconnaisse que la politique économique des États-Unis, notamment en regard de l’embargo commercial sur la République de Cuba, ne devrait aucunement entraver le droit des entreprises canadiennes et québécoises qui exercent leurs activités conformément aux lois canadiennes, de commercer avec leurs partenaires internationaux* ».

« L’argument invoqué par les libéraux pour expliquer leur rejet serait que la politique économique du Canada vis-à-vis Cuba est bien connue et qu’il n’est pas nécessaire de la réitérer, d’autant, ajoutent-ils, que cela pourrait avoir pour effet d’indisposer l’administration américaine. L’actuel président était vice-président sous la présidence de Barack Obama, qui a tenté de normaliser les relations diplomatiques et commerciales avec Cuba! Il s’agit donc d’un argument fallacieux ; si ça se trouve, l’adoption d’une telle motion par la Chambre des communes pourrait très bien sourire à l’administration Biden. C’est donc ailleurs qu’il faut tenter de trouver l’explication à une telle obséquiosité », de conclure M. Bergeron.